DANIEL CHABANOL

CODE de justice administrative

2e ÉDITION

EDITIONS LE MONITEUR

Annotations Commentaires
Jurisprudence

CODE de justice administrative

Annotations Commentaires Jurisprudence

 L e Code de justice administrative, issu d'une ordonnance et de deux décrets du 4 mai 2000 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2001, a déjà subi de multiples modifications. Cette nouvelle édition était d'abord rendue nécessaire par ce mouvement législatif et réglementaire – dont les manifestations finissent par toucher au fond même du droit processuel -, ensuite, pour rendre compte des lectures nouvelles qui en sont faites par les juridictions, éclairant la portée du texte, affinant la jurisprudence, l'ajustant parfois aux exigences d'un temps nouveau. La présente édition avec ses nouveaux commentaires est donc à jour des textes parus début janvier 2004 et de la jurisprudence intervenue fin 2003.

Tant sur le fond que sur la forme, l'auteur a plus que jamais tenté de répondre aux exigences de clarté et d'accessibilité de la règle de droit. Comme pour l'édition précédente, il a par exemple rapproché articles législatifs et articles réglementaires correspondants, pour que le lecteur puisse, à la file, percevoir les principes et les règles applicables à chaque phase de la procédure, sans

manipulations fastidieuses. Le titrage de chaque article, une table analytique détaillée, un index alphabétique, une table de concordance entre les textes d'origine et les articles du code font de cet ouvrage un véritable mode d'emploi de la juridiction administrative.

Après cinq éditions commentées du Code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, cette deuxième édition du Code de justice administrative ne sera pas moins qu'une référence indispensable aux professionnels du contentieux administratif comme aux associations, aux enseignants et étudiants en droit.

L'auteur, DANIEL CHABANOL, conseiller d'État et professeur associé à l'Université de Saint-Étienne, est président de la cour administrative d'appel de Lyon. Confronté quotidiennement aux problèmes nés de l'application et de l'interprétation du code, qu'il a pour mission dans sa tâche d'enseignement de rendre perceptibles et intelligibles à ses étudiants, il témoigne en la matière d'une compétence reconnue.



60€